



Énoncé de position de la Société Parkinson Canada

Médicaments approuvés par Santé Canada sur les formulaires provinciaux

Il est important que les médicaments utilisés dans le traitement de la maladie de Parkinson soient accessibles à tous les Canadiens qui pourraient en bénéficier. Afin d'en assurer l'accessibilité, la Société Parkinson Canada est en faveur de l'inclusion à tous les formulaires provinciaux des médicaments reconnus comme étant sûrs et efficaces par Santé Canada dans le traitement de la maladie de Parkinson.

Approuvé par le conseil d'administration de la Société Parkinson Canada le 5 juin 2009.